

va en obtenant généralement de meilleurs résultats que des établissements similaires. Les femmes n'ont pas encore été admises. Il est sûr à coup sûr pour des situations officielles, mais elles ont parvenues à obtenir de nombreux emplois privés.

En Angleterre, les maisons de commerce employant les femmes comme sténographes commencent à devenir nombreuses.

Il n'y a que chez les peuples latins, en Italie, en Espagne, en France, en Belgique, en Hollande et en Belgique, que les femmes portent seules les journaux et les citent sur la voie publique où l'on ne reniait que aucune femme qui se soit signalée dans l'emploi de sténographe.

Au Canada, bien peu de femmes, si toutefois il y en a, occupent des positions officielles comme sténographes, mais il y en a un grand nombre dans les établissemens de commerce et dans les grands administrations. Cette carrière est une ressource précieuse pour celles qui sont forcées de recourir au travail salarié pour subvenir à leurs besoins, et souvent à ceux d'une famille éprouvée par le malheur.

Nous savons que, dans nos convents, la sténographie est enseignée avec soin et nous engageons les maîtresses à continuer et à perfectionner leur enseignement. Elles rendent d'immenses services à leurs élèves. Celles qui n'auront pas besoin de gagner leur pain de chaque jour, trouveront dans la pratique de l'écriture du XIX^e siècle, de salutaires distractions et, en se délassant, une ressource pour l'avenir car on ne sait jamais ce que leavenir nous réserve. Dans les convents, il est plus ou moins de corda à son aise, plus ou moins certain de sortir vie ou de la lutte pour l'existence. Jeunes filles, apprenez, pratiquez la sténographie; lisez les journaux et revues sténographiques et vous vous apercevrez tôt ou tard que les instants consacrés à la sténographie n'étaient pas du temps perdu.

À PROPOS D'ÉDUCATION

(Suite)

L'instituteur doit être, avant tout, un homme instruit, possédant à fond ce qu'il doit enseigner, car il est impossible de faire comprendre parfaitement ce qu'on ne comprend pas soi-même ou qu'on ne comprend qu'à demi; il est impossible de donner ce que l'on ne possède pas.

Donc, l'instituteur doit étudier tous les jours, c'est-à-dire qu'il doit voir la matière de ses leçons pour s'assurer des détails à donner, prévoir les difficultés, choisir les exercices, se fournir de différentes ressources pour faire comprendre tel ou tel point obscurs. Plus il sera instruit, plus capable sera-t-il de remplir ses fonctions.

L'instituteur doit être un homme industrieux et un homme d'étude :

1. — Afin de rendre son enseignement attrayant. En effet, on fait accepter le travail et on le rend profitable lorsqu'on le fait aimer, car rien ne coûte à celui qui aime. Si l'instituteur met de la clarté dans ses explications, de la variété dans les exercices de la vie, dans son ton et ses manières, s'il fait comprendre aux enfants l'importance de ce qu'ils doivent apprendre, ils l'écourent avec attention, étudient de bon cœur et font des progrès rapides.

2. — Pour être en état d'étudier la force des élèves afin d'y proportionner l'enseignement de l'enfant, doit avoir deux qualités : 1^o. Il ne doit ni précéder, ni suivre de trop loin le moment où l'enfant est capable de comprendre ce qu'on lui enseigne au moyen d'explications simples et faciles. S'il le précède, les connaissances données seront incomplètes et confuses, si le précède, les connaissances données seront incomplètes et confuses, s'il le suit, l'intelligence sera toujours stationnaire et dans un déplorable inactivité; 2^o. En outre, l'enseignement doit être donné dans un langage dont l'enfant se sert lui-même quelque toujours strictement grammatical. Ce n'est pas le plus facile de la tâche de l'instituteur, car il doit oublier pour cela, pendant chaque entente, sa manière habituelle de penser et de parler pour adopter celle de l'enfant.

3. — Afin d'enseigner de manière à exercer l'activité propre des enfants. C'est en réfléchissant qu'on devient réfléchi et les connaissances

ont surtout sur le résultat du travail propre. Si l'instituteur veut que les enfants, au sortir de l'école, puissent parvenir à penser seuls et sans le secours d'aucun maître, s'il veut développer les facultés de leur esprit et leur donner des connaissances, qu'il les fasse travailler et qu'il se contente de le diriger de manière à ce qu'ils acquièrent, pour ainsi dire, par eux-mêmes la notion qu'il veut leur communiquer, et qu'il les habitue à s'occuper par eux-mêmes en dehors des heures de classe.

4. — Pour que son enseignement pénètre jusqu'au cœur. En toute occasion, il faut insister aux enfants la haine du mal, l'estime et l'amour du bien. Chercher à donner des connaissances sans animer le sentiment, c'est négliger le plus important. Les connaissances sans les sentiments sont plus nuisibles qu'utiles. Les connaissances et les sentiments réunis sont un grand trésor qu'on dépose dans l'âme de l'enfant.

5. — Pour enseigner de telle manière que tous les élèves profitent le plus possible. En effet, tous les élèves ont droit de participer aux soins de l'instituteur, parce qu'ils sont tous ses élèves et qu'il est responsable vis-à-vis de Dieu, des familles et de la société. Égal les uns ont souffert, son devoir est de les instruire et de les élever tous, en mettant son enseignement à la portée du plus grand nombre. Il doit écouter plutôt la voix de la vertu et du devoir que celle de l'amour-propre et de la vanité.

6. — Afin de donner aux enfants un enseignement solide et rationnel. Ce qu'il obtient : 1^o. En coordonnant les matières avec soin. Si l'instituteur veut rendre à son élève à bien-être et à bien-être, il faut qu'il commence par déterminer le but qu'il se propose d'atteindre, qu'il choisisse ensuite les différentes propositions qui l'y mènent, qu'il les dispose avec ordre logique, qu'il distingue les principales d'avec celles qui n'ont qu'une importance secondaire et, enfin, qu'il ne se contente pas de l'expliquer et de le prouver.

2^o. En faisant un enseignement solide : 2^o. En ne glissant pas légèrement sur les premiers éléments, mais en y ramenant fréquemment les élèves l'élève qui connaît à fond les premiers principes, devient capable de travailler par lui-même et se trouve bien rarement arrêté par des difficultés.

Pour arriver à un enseignement rationnel, l'instituteur doit : 3^o. Aller du connu à l'inconnu, du facile au difficile. L'élève fait facilement des progrès, mais à la condition : 1^o. que l'instituteur lui montre le pays inconnu où il le conduit en passant par un chemin connu ; 2^o. si les connaissances qu'il veut donner à l'enfant sont en rapport avec celles qu'il possède déjà, il peut mieux comprendre, son intelligence travaille et l'étude n'est point un simple exercice de mémoire ; 3^o. la deuxième condition, de petites et solides progrès, c'est de ménager ses efforts et de graduer tellement les difficultés qu'il parvienne à peine à l'enfant qu'il monte. En suivant cette marche, le difficile perd un peu de sa difficulté.

4^o. Pour que l'enseignement soit rationnel, l'instituteur ne doit pas se contenter l'indispensable avec ce qui n'est que souhaitable. En tout et partout il faut mettre l'essentiel et le nécessaire avant l'accessoire. C'est à l'instituteur à apprécier suivant l'état de l'école qu'il dirige et de la paroisse où il instruit les matières qu'il doit laisser, celles qu'il doit enseigner et le temps qu'il doit employer.

En cinquième et dernier lieu, pour arriver à un enseignement solide et rationnel, l'instituteur doit choisir pour chaque chose la méthode qui lui convienne et introduire les améliorations reconnues qui sont le fruit du progrès. Il est important de bien choisir et de bien appliquer les méthodes et les procédés. Il faut, avant d'adopter une nouvelle méthode, une donnée nouvelle de la science, s'assurer qu'il y a là pour l'école un avantage réel et notable. Mais une fois que cet avantage est reconnu, il faut s'empresser d'accepter les fruits du travail et du progrès. (A suivre).

C'est aux collèges de Saint-Hyacinthe et de Montréal que l'honorable Gédéon Ouellet a fait ses études et non à Saint-Thérèse de Blainville, comme nous l'avons dit dans notre édition de 1861.

Exposition universelle à Montréal du 24 mai au 12 octobre 1868. A cette occasion, concours international de sténographie. Programme en février.